



La France et le Groenland unissent leurs expertises pour développer un tourisme arctique durable et responsable

ARTICLE

Dans le prolongement de la dynamique bilatérale impulsée par la visite du Président de la République française à Nuuk en 2025, Serge Papin, Nicolas Forissier et Múte B. Egede, ministre des Affaires étrangères, du Commerce et des Ressources minérales du Groenland, ont signé une Lettre d'intention relative à la coopération touristique.



Cet accord pose les jalons d'un partenariat entre **Atout France et Visit Greenland**, alors que le Groenland s'apprête à faire **évoluer son cadre législatif touristique d'ici janvier 2027** et à **ouvrir de nouvelles infrastructures aéroportuaires internationales**. La coopération vise à répondre aux **défis de croissance du secteur** tout en **préservant l'écosystème et l'identité locale**.

La France, première destination touristique mondiale, apportera son **ingénierie de gouvernance et son savoir-faire** dans la gestion des sites sensibles, de formation et renforcement des compétences, de coopération ultramarine et de valorisation du patrimoine et des infrastructures.

Ce partenariat repose sur un **principe d'équilibre et de réciprocité**, croisant l'ingénierie touristique française et l'expertise arctique groenlandaise.

D'ici la fin de l'année 2026, Atout France organisera, en France, **une mission d'étude à destination des acteurs professionnels du tourisme groenlandais**.

Un protocole d'accord final précisant le calendrier et les projets opérationnels sera conclu dans les prochains mois.